

Réf: Dossier 481995

Avis de constitution

SOCIETE « AYAF-BATIM »

Siège ABIDJAN - ABOBO – N'DOTRE – PONT HAMED
BAKAYOKO – A 20m DU COMMISSARIAT 41èmè / ILOT 19
ABBF-BROUKOI 2/ LOT 242 BS 24, Lot 242 BS, Ilot 19 BBF

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/12/2025, et enregistrés le 16/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AYAF-BATIM »

Objet : BTP - GÉNIE CIVIL - CONSTRUCTION -
DISTRIBUTION DE MATÉRIELS DE CONSTRUCTION -
COMMERCE GÉNÉRAL - IMPORT EXPORT - CONTRACTION
DE PRÊT AUPRÈS DE TOUTES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
ET DIVERS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN - ABOBO – N'DOTRE – PONT HAMED
BAKAYOKO – A 20m DU COMMISSARIAT 41èmè / ILOT 19
ABBF-BROUKOI 2/ LOT 242 BS 24, Lot 242 BS, Ilot 19 BBF

Dirigeant(s) M DRAMERA MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01806 du 09/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09328/GTCA/RC/2026 du 09/02/2026

Pour Avis

Le CEPICI

